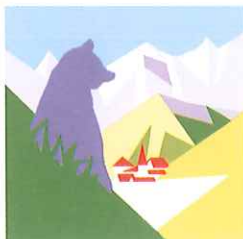


MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne
☎ 05 61 79 41 66 📠 05 61 79 41 41
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr
Site internet : mairie-melles.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mars 2017

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, Jacques Pavan, Cédric Sagué.

Absents excusés :

J.Damien Laborde, procuration à Cédric Sagué.

Alain Trey, procuration à Henri Desplan.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 02 Décembre 2016 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Compétence P.L.U. :

L'Etat demande que la compétence détenue par les mairies en matière d'urbanisme soit transférée aux nouvelles Intercommunalités. Cependant, la nouvelle Intercommunalité CCPHG ne souhaite pas prendre cette nouvelle compétence. Il s'agit ici de délibérer afin d'affirmer que la Commune ne souhaite pas ce transfert de compétence et décide d'approuver l'opposition au transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

Délibération prise à l'unanimité.

2. Projet 2017 - Parking entrée du village :

Le dossier a été transmis aux services compétents. La décision définitive sera rendue en avril. Une subvention de 30% sur les 30 000€ doit être accordée par les amendes de police. Une démarche a également été entreprise auprès du sénateur de notre circonscription Monsieur Medevielle afin d'obtenir une dotation de la réserve parlementaire. La décision est parvenue en Mairie, la dotation destinée à la réalisation du parking est de 10.000€. Concernant le 10% du conseil départemental, pas de décision à ce jour.

La Trésorière du Trésor Public considère que la Commune peut demander un financement par crédit pour le montant restant, afin de compléter également le financement des travaux prévus à Sacoste et à La Gouade (en complément du pool routier).

Le site du futur parking a été dégagé. Réunion avec l'entreprise, la DVI et l'ingénieur du pool routier le 16 mars.

Début des travaux, fin avril début mai. Le problème de la circulation est évoqué, les arrêtés de circulation seront pris.

3. Trail du Mourtis - vote d'une subvention :

Le circuit du trail passe par le territoire de la Commune cette année, l'accord a été donné par la mairie. Une réunion a eu lieu avec la DDT et son référent en matière environnementale, l'Association Nature Comminges qui voulait supprimer ce tracé à cause de la présence d'ours et du grand tétras. La DDT a accepté le nouveau tracé, mais avec des conditions environnementales qui seront prises en compte par les organisateurs dont le dossier est à la signature à la sous-préfecture.

La Mairie de Melles devient partenaire et doit répondre à une demande de subvention.

Madame le Maire propose une subvention de 200€.

Vote pour une subvention de 200€ : 1 contre et 7 pour.

4. Préparation du Budget 2017 :

Le Budget 2017 est en cours de préparation. Les investissements prévus cette année sont le parking à l'entrée du village et la construction d'un abri pour le tracteur de la Commune déjà programmé et budgétisé en 2016.

5. Courrier Monsieur Pujo - point d'eau :

Madame le Maire donne lecture du courrier de M. Mme Pujo.

Monsieur Pujo qui dispose d'un jardin potager à la sortie du village demande de se raccorder sur la conduite qui dessert le local communal. Lorsqu'il a contacté le SMEA, il lui a été répondu qu'il était trop loin et que le coût serait trop important pour un nouveau branchement.

Madame Le Maire doit rappeler le SMEA pour demander un avis, le SMEA étant le prestataire eau /assainissement de la commune et les abonnés doivent répondre à des obligations générales d'utilisation du réseau.

Suite à cet avis, un courrier sera adressé à M. Mme Pujo.

Dans le cas ou il y aurait une possibilité de travaux, leur coût sera à la charge de Monsieur Pujo et toute conduite devra être enterrée.

6. Cabane d'Aouéran :

Le projet de la Chambre d'Agriculture a été estimé à 200 000€. Le projet de la Commune, présenté par Cédric Sagué, est beaucoup moins coûteux. Il est décidé de présenter ce projet à la DDT de demande de travaux courant 2017. En sachant qu'aucun travaux ne sera entrepris sans que le dossier soit financièrement établi et possible, projet donc 2018/2019...

7. Auberge du Crabère - demande de travaux :

Problème de mauvaises odeurs. Il est prévu pour 2018 une rénovation de l'assainissement. Madame le Maire a contacté deux entreprises, les études sont en cours.

Afin de finaliser un tel projet, la possibilité d'acquérir un terrain en contre-bas est à l'étude afin de réaliser un assainissement autonome type micro-station.

En attendant, il est prévu de redemander à l'Entreprise Fourquet qui avait dirigé les précédents travaux, de donner son avis et de revoir si les installations au niveau des salles de bain des chambres ne présentent pas de problème d'odeurs.

Serge Pavan doit se rendre à l'auberge, la peinture de la cage d'escaliers est demandée par les gérantes de l'auberge. Un seul devis à ce jour, relativement onéreux (5600€) d'autres devis seront demandés.

Toutefois la commune devra hiérarchiser les priorités des travaux.

8. Questions diverses :

- Journées citoyennes : difficulté pour trouver les dates compte-tenu d'une année chargée en journées électorales. Deux dates ont été prédéfinies, le 02 Avril et le 04 Juin. La Commission des sentiers est chargée de définir les lieux où opérer.
- Echange de parcelles : 5 parcelles appartenant à la commune situées au lieu-dit SAHOUNTARELLES d'une superficie de 4495m² vont être échangées avec 4 parcelles situées à la sortie du village au lieu-dit PLAGNIERES DE NOSTRO DONO d'une superficie de 4283m², une des parcelles en sortie du village permettra d'installer un petit square pour enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30. Le prochain Conseil municipal est fixé au 7 AVRIL 2017.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayrat

